

ASAC-FAPES annonce le rendement 2023 de ses contrats assurés par Allianz Vie

Dans un contexte économique marqué par une forte inflation, une augmentation des taux d'intérêt et des marchés financiers souvent instables, **ASAC-FAPES annonce le rendement 2023 de son fonds en euros cantonné Asac**. Le cabinet de courtage de l'association d'épargnants Asac, vous communique pour les contrats d'assurance vie **Epargne Retraite 1, Epargne Retraite 2, Epargne Retraite 2 Plus, Epargne Fidélité et Epargne Handicap** assurés par **Allianz Vie**, un taux de rendement **net de frais de gestion des contrats, hors prélèvements sociaux et fiscaux**, de :

2,10% nets* pour l'année 2023

(2% nets en 2022,

1.80% nets en 2021)

« Longtemps, le fonds en euros a été le support d'investissement privilégié par les titulaires de contrat d'assurance vie. Nous sommes chez Asac-Fapes et comme nous l'avons toujours été, convaincus que le fonds en euros reste le pilier d'un contrat d'assurance vie. Malgré des taux plus favorables cette année encore, nous conseillons à nos adhérents de diversifier leurs actifs vers des supports en unités de compte notamment pour aller chercher de la performance sur le long terme. » souligne Hervé Tisserand, Président du courtier FAPES Diffusion.

Avant d'investir :

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Investir en bourse présente un risque de perte en capital.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

* Taux de rendement pour 2023 sur le fonds en euros cantonné Asac géré et garanti par Allianz Vie, net de frais de gestion annuels et hors prélèvements sociaux et fiscaux sous réserve de présence d'un capital sur ce fonds au 31/12/2023.

A propos d'ASAC-FAPES

ASAC-FAPES est la marque sous laquelle communique le cabinet de courtage FAPES Diffusion qui diffuse auprès d'adhérents des contrats d'assurance vie et de prévoyance souscrits par les associations d'épargnants membres de la Fédération Fapes. FAPES Diffusion a été créée en 1999 par la Fédération Fapes pour ses associations membres (Asac, Audience, Appeir, Tégo). Le cabinet est partenaire d'assureurs de renom (Allianz, Generali, Spirica, CNP Assurances, Mutuaide, MGPS) et compte aujourd'hui plus de 100 000 adhérents. La Fédération Fapes et ses associations sont engagées dans la création de solidarités financières familiales, et leur cabinet de courtage bénéficie d'une expertise reconnue depuis de nombreuses années. Ces entités sont animées par une vision commune éthique et solidaire, œuvrent en toute transparence et assurent un accompagnement à tous leurs adhérents épargnants.

www.asac-fapes.fr

Contact presse – Agence FARGO

Barbara Aeschbacher – baeschbacher@fargo.agency – 06 16 83 86 68

Céline Sène – csene@fargo.agency – 06 16 83 87 06

ASAC-FAPES est une marque de FAPES Diffusion, SAS au capital social de 2 688 393€ — RCS Paris B421 040 544 — Enregistrée auprès de l'ORIAS n° 07 000 759 (www.orias.fr) en qualité de courtier en assurance (catégorie B au titre de l'article L521-2 II du Code des assurances) — Placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place Budapest - 75436 Paris Cedex 09.